

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 053

DM 1 du budget principal

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h40, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de GIOUX, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; DENIS PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Jacqueline LABARRE ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Pascal MERIGOT ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Jacques TOURNIER ; Gérard SALVIAT (suppléant) ; Vincent Perrière (Suppléant)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle DUGAUD ; Thierry ROGER à Jean-Pierre LANNET ; Annick BAUCULAT à Stéphane DUCOURTIOUX ; Corinne PENAUD à Serge DURAND ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Evelyne CHABANT à Jean-Louis JOSLIN ; Didier MIOMANDRE à Nadine RAVET

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Monique DEPEIGE, Marie-Françoise HAYEZ et Céline COLLET-DUFAYS ; Messieurs Guy BRUNET, Bernard ROUGIER et Jacques BOEUF

Il s'agit de prendre en compte les recettes déjà perçues ou les subventions assurées et d'affecter ces fonds aux dépenses nécessaires, mais aussi de procéder à la mise à jour des opérations d'ordre.

Constataion de recettes

Il est constaté des recettes déjà perçues concernant les remboursements de salaires par l'assureur du fait d'absences prolongées, notamment arrêts de longue maladie (19 005 €) concernant la DGF et les aides FEDER pour le projet Accueil Attractivité (85 308 €), des mandats annulés sur exercice antérieur (10 000 €).

Augmentation de dépenses

Quelques menues augmentations de dépenses sont prévues en fonctionnement (8 000 €) des augmentations pour les frais d'études en investissement au compte 2031 (21 000 €) et des virements d'articles en investissement.

Modification portant sur les transferts à EVOLIS

Les transferts à Evolis avaient été inscrits en reversement de fiscalité en compte 739 et la DDFIP a indiqué qu'il convenait mieux de les inscrire en subventions aux organismes de regroupement chapitre 65 (534 028 €).

Modification portant sur les amortissements et reprises de subventions

Plusieurs erreurs des années précédentes concernant les imputations des amortissements et reprises de subventions doivent être corrigées dans les opérations d'ordre, sans incidence financière.

Les nouvelles recettes de fonctionnement permettent de couvrir la suppression de la recette de remboursement d'avance prévue en investissement pour 131 205 €, cette recette provenant du budget ZAE sera en effet constatée ultérieurement.

Ce financement par le fonctionnement vers l'investissement s'effectue pour l'essentiel par le truchement du virement (102 205 €).

Il est ainsi proposé en annexe une DM 1 en augmentation, équilibrée en dépenses et en recettes toutes sections à hauteur de **131 205,00 €**.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 39

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **DE VALIDER** le projet de DM1 du budget principal tel que proposé en annexe.

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN
Présidente

